

## LETTRE OUVERTE À M. BERGOUNOUX

Monsieur le Président,

Suite à la réunion de débat public tenue à Poissy le 2 mai 2006, nous vous faisons part de nos observations et souhaits relatifs au projet de prolongement de la Francilienne.

1- Présentation de l'Association :

L'Association de Défense de la Qualité de Vie du Quartier des Capucines à Poissy a été créée en 2003 pour combattre le projet d'un promoteur immobilier fortement soutenu par le maire de Poissy, d'implanter un immeuble démesuré dans notre quartier. Nous avons gagné. Notre association a été amenée à combattre également le PLU de Poissy qui autorise des constructions bien trop importantes pour notre ville. Nous avons étudié le PLU de Poissy avec attention et pouvons confirmer que les possibilités de construction ne reposent sur aucune prévision sérieuse de croissance de la population.

2- La ville de Poissy est livrée aux promoteurs immobiliers par le maire qui n'a qu'une seule idée en tête : faire croître la population de Poissy pour rivaliser d'une façon stérile avec Saint-Germain-en-Laye et satisfaire son ambition personnelle de devenir le maire le plus important de la région. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la ville soit de plus en plus embouteillée. En effet, les nouvelles constructions ne sont pas accompagnées de mesures indispensables à assurer la fluidité du trafic. Le maire de Poissy cherche donc à masquer son irresponsabilité en matière de constructions nouvelles en mettant l'accent sur le transit de poids lourds ainsi qu'il l'a montré dans le film vidéo, très orienté, projeté en début de réunion. Ce même film présentait par la même occasion les constructions nouvelles qui cernent la collégiale et dénaturent son cadre.

3- L'ADQV-QCP exprime son accord avec l'exposé de Sébastien Lanza du SPIM qui montre la nécessité d'une desserte locale par un nouveau pont à Achères et une liaison jusqu'au pont de Triel pour déboucher sur l'A13 au niveau du magasin *Habitat* par la RD 154. Et un vrai bouclage au niveau régional joignant Cergy aux Ullis.

4- Expérience de l'A14 : nous avons entendu le maire de Poissy se gausser de la réussite de l'A14 au sud de Poissy. Qu'en est-il exactement ?

Route de Poissy à Chambourcy : le pont qui enjambe l'A14 ne permet pas le cheminement des piétons car le trottoir ne dépasse pas les 80 cm de largeur. Nous vous invitons à venir constater de visu cette situation. Ceci signifie que les travaux ont été réalisés au moindre coût par le maître d'ouvrage au détriment de la sécurité des piétons. Dans ces conditions, on peut s'étonner des lauriers que le maire de Poissy s'auto-décerne.

L'A14 est une autoroute réservée aux nantis par un péage excessif et l'exploitation en est toujours déficitaire.

5- Terrasses de Poncy : comme indiqué par plusieurs orateurs, la seule justification du tracé rouge est la volonté farouche du maire de Poissy de réaliser ce projet pharaonique, irréaliste et démesuré.

Ce projet ne sera pas, ni de son vivant, ni de son trépas !

Monsieur le président, l'ADQV-QCP vous demande expressément de tenir compte de ses souhaits et de ses doléances. Devant l'obstination du maire de Poissy à réaliser les terrasses de Poncy, illustrée par le porté à la connaissance de la CPDP dans le cadre du prolongement de l'A 104, voté par la majorité du Conseil municipal de Poissy le 18 mai 2006, ne concluez pas hâtivement en faveur de l'un des 5 tracés de prolongement de la Francilienne. Comme il a été fréquemment exposé, l'un quelconque de ces tracés générerait encore plus de trafic débouchant sur une autoroute déjà saturée.

L'Association compte sur la Commission pour, qu'à l'issue des ses travaux, elle ne remette pas au Ministre de l'Equipement, des Transports, de L'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer, un rapport concluant sur la faisabilité de l'un quelconque des 5 tracés proposés, en raison de la vive opposition manifestée lors des différentes réunions de proximité.

Le prolongement de la francilienne n'est pas justifié, la desserte locale pont-d'Achère – pont-de-Triel, l'est clairement. Préservons la région que nous aimons tant.

Poissy, le 24 mai 2006.

Le bureau.